

**ASTREE - RESOLUTIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 20 MAI 2010**

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs aux opérations effectuées au cours de l'exercice 2009, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'état de résultat net de l'exercice fait apparaître un bénéfice égal à **15 779 076,002 D** auquel s'ajoute le report à nouveau de **771 676,442 D**, formant ainsi un total disponible égal à **16 550 752 ,444D**.

L'Assemblée Générale approuve la répartition suivante des bénéfices :

Dividendes	8 000 000,000 D
Réserves pour réinvestissements exonérés	4 774 630,000 D
Réserves facultatives	3 225 370,000 D
Report à nouveau	550 752,444 D
Total	16 550 752,444

En conséquence, il sera servi aux actionnaires un dividende égal à 2 Dinars par action.

Ce dividende sera servi à partir du 31 mai 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2010, à soixante dix mille dinars (70 000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer un montant de dix mille dinars (**10 000D**) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de designer le cabinet « La Générale d'Audit et de Conseil » Co-Commissaire aux comptes pour une période de trois (03) ans expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009 (Après affectation du résultat)

Actif du bilan	Au 31/12/2009			Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2009
	Brut	Amortissements et provisions	Net		
Actifs incorporels	521 778	495 904	25 874	Capitaux propres :	61 175 440
Actifs corporels d'exploitation	5 703 733	5 170 381	533 352		
Placements	203 054 456	5 020 022	198 034 434	Passifs :	
				Provisions pour risques et charges	1 191 432
Part des réassureurs dans les provisions techniques	13 768 300		13 768 300	Provisions techniques brutes	151 902 939
Créances	32 824 231	3 179 309	29 644 922	Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	6 024 751
				Autres dettes	30 736 439
Autres éléments d'Actif	10 379 229		10 379 229	Autres passifs	1 355 110
Total de l'Actif :	266 251 727	13 865 616	252 386 111	Total des capitaux propres et du passif :	252 386 111

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2007 à 2009

	Capital	Réserve légale	Réserve facultative	Autres réserves & Primes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2007 avant affectation	10 000 000	1 000 000	20 650 000	6 677 351	762 397	10 602 633	49 692 381
Reclassement Primes d'investissement Succursale Maroc				<2 663>			
Affectation AGO 25 Avril 2008	-	-	6 500 000	-	4 102 633	<10 602 633>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2007	-	-	-		<4 000 000>	-	
Solde au 31/12/2007 après affectation	10 000 000	1 000 000	27 150 000	6 674 688	865 030	-	45 689 718
Solde au 31/12/2008 avant affectation	20 000 000	1 000 000	17 150 000	6 674 688	865 030	13 706 646	59 396 364
Affectation AGO du 30 Avril 2009	-	1 000 000	6 800 000	-	5 906 646	<13 706 646>	
Dividendes versés au titre du bénéfice 2008	-	-	-		<6 000 000>	-	
Solde au 31/12/2008 après affectation	20 000 000	2 000 000	23 950 000	6 674 688	771 676	-	53 396 364
Solde au 31/12/2009 avant affectation	20 000 000	2 000 000	23 950 000	6 674 688	771 676	15 779 076	69 175 440
Affectation AGO du 20 Mai 2010	-	-	3 225 370	4 774 630	7 779 076	<15 779 076>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2009	-	-	-		<8 000 000>	-	
Solde au 31/12/2009 après affectation	20 000 000	2 000 000	27 175 370	11 449 318	550 752	-	61 175 440